

DÉCISION N°2023- 001184 /MESRS-SG DU

PORTANT OUVERTURE DU CONCOURS D'ENTRÉE À L'ÉCOLE NATIONALE
D'INGÉNIEURS ABDERHAMANE BABA TOURÉ, AU TITRE DE L'ANNÉE
UNIVERSITAIRE 2023-2024

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Charte de la Transition ;
- Vu la Loi n°2022-001 du 25 février 2022 portant révision de la Charte de la Transition ;
- Vu la Loi n°99-046 du 28 décembre 1999, modifiée portant Loi d'Orientation sur l'Éducation ;
- Vu l'Ordonnance n°10-028/P-RM du 04 août 2010 modifiée portant création de l'École Nationale d'Ingénieurs Abderhamane Baba Touré ;
- Vu l'Ordonnance n°2016-003/P-RM du 15 février 2016 portant création de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Vu le Décret n°10-525/P-RM du 21 septembre 2010 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'École Nationale d'Ingénieurs Abderhamane Baba Touré ;
- Vu Décret n°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021, modifié, portant nomination des membres du gouvernement ;
- Vu le Décret n°2018-0476/P-RM du 31 mai 2018 portant nomination du directeur général de l'École Nationale d'Ingénieurs Abderhamane Baba Touré ;
- Vu le Décret n°2022-0357/PT-RM du 16 juin 2022, portant nomination du Directeur Général de l'École Nationale d'Ingénieurs Abderhamane Baba TOURE ;
- Vu l'Arrêté n°97-0073/MESSRS-SG du 29 janvier 1997 fixant les conditions d'accès, le régime des études et des examens de l'École Nationale d'Ingénieurs ;
- Vu le Procès-verbal de la réunion du Conseil Pédagogique et Scientifique, du mardi 05 septembre 2022.

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Il est ouvert pour le compte de l'année universitaire 2023-2024 des concours et des tests d'entrée à l'École Nationale d'Ingénieurs Abderhamane Baba TOURÉ (ENI-ABT) pour les formations de master, de licence, de licence professionnelle, et le cycle de technicien supérieur.

Article 2 : Les tests et concours se dérouleront de la manière suivante :

- du samedi 21 au dimanche 22 octobre 2023 pour les épreuves écrites ;
- du lundi 23 au mercredi 25 octobre 2023 pour les tests de niveau.

Article 3 : Des informations précises sur le ou les centres des concours et tests seront fournies au moment opportun.

Article 4 : Les dossiers de candidatures sont reçus à l'ENI-ABT tous les jours ouvrables durant la période du lundi 11 au mardi 26 septembre 2023.

2.1.2. Composition du dossier de candidature

1. Le formulaire de demande d'admission/inscription de l'ENI-ABT dûment rempli et timbré ;
2. La copie certifiée de l'attestation du diplôme du baccalauréat ou du diplôme de technicien correspondant à la spécialité ;
3. Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif ;
4. Deux photos d'identité ;
5. Un certificat de nationalité.

2.2. Accès au cycle de technicien supérieur

Les spécialités concernées par le concours sont :

- ☞ Génie Civil (GC) ;
- ☞ Génie Industriel et Maintenance (GIM) ;
- ☞ Topographie ;

La durée de formation est de deux ans et demi et comprend des enseignements théoriques et pratiques de deux ans et stage en entreprise d'un semestre.

2.2.1. Conditions d'accès

- ☞ Sur concours direct pour les titulaires de baccalauréat Technique/Scientifique (GC, GEL, GELN, GEN, GM, GMI, TSE) de l'année en cours (2023) ;
- ☞ Sur concours professionnel pour les titulaires de BT2 ou tout autre diplôme équivalent dans les spécialités concernées.

N.B. Les nombres de places mises au concours pour les différentes spécialités sont indiqués dans le tableau 5 en annexe.

2.2.2. Dossier de candidature

- Le formulaire de demande d'admission/inscription de l'ENI-ABT dûment rempli et timbré ;
- La copie certifiée de l'attestation du diplôme du baccalauréat ou du diplôme de technicien correspondant à la spécialité ;
- Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif ;
- Deux photos d'identité ;
- Un certificat de nationalité ;
- Une attestation de cautionnement pour les étudiants non réguliers et les professionnels ;
- Une attestation de l'employeur pour les professionnels.

ÉPREUVES :

Les tableaux 1 à 4 montrent les épreuves des différentes formations, leur durée et les coefficients qui sont affectés.

A- Pour les détenteurs du baccalauréat

Admission en 1^{ère} année licence et TS, semestriel

Tableau 1 : Les épreuves des détenteurs de Bac pour la licence et le cycle TS

Spécialités	Épreuves	Coef.	Durée (h)
Génie Civil	• Mathématiques	1	3
Topographie			
Géologie			
Génie Electrotechnique, Electronique,	• Physique	1	3

Tableau 1 : Les épreuves des détenteurs de Bac pour la licence et le cycle TS

Spécialités	Épreuves	Coef.	Durée (h)
Automatique			
Génie Informatique et Télécommunications			
Génie Mécanique et Énergie			

B- Pour les détenteurs de BT2 Admission en 1^{ère} année TS, semestrel

Tableau 2 : Les épreuves des détenteurs de BT2 pour cycle de TS

Spécialités	Épreuves	Coef.	Durée (h)
Génie Civil	Mathématiques	1	3
	Physique	1	3
	Matériaux de construction	1	1,5
	RDM	1	1,5
Topographie	Mathématiques	1	3
	Physique	1	3
	Topographie générale	1	1,5
	Calculs topométriques	1	1,5
Génie Industriel et Maintenance	Mathématiques	1	3
	Physique	1	3
	Électrotechnique	1	1,5
	Installations électriques	1	1,5

C- Pour les détenteurs du BT2 Admission en 1^{ère} année licence, semestre 1

Tableau 3 : Les épreuves pour les détenteurs de BT2 pour la licence

Spécialités	Épreuves	Coef.	Durée
Génie Civil	- Résistance des matériaux	1	3 h
	- Matériaux de construction	1	3 h
	- Mathématiques	1	3 h
	- Physique	0,5	1 h 30 mn
		0,5	1 h 30 mn
Génie Électrotechnique, Électronique, Automatique	- Électrotechnique	1	3 h
	- Électronique	1	3 h
	- Mathématiques	0,5	1 h 30
	- Physique	0,5	1 h 30
Génie Mécanique et Énergie	- Froid	1	3 h
	- Climatisation	1	3 h
	- Mathématiques	0,5	1 h 30
	- Physique	0,5	1 h 30
	Ou		
	- Résistance des matériaux	1	3 h
	- Technologie de Construction	1	3 h
	- Mathématiques	0,5	1 h 30
	- Physique	0,5	1 h 30

Tableau 3: : Les épreuves pour les détenteurs de BT2 pour la licence

Spécialités	Épreuves	Coef.	Durée
Génie Informatique et Télécommunications	- Électrotechnique	1	3 h
	- Électronique	1	3 h
	- Mathématiques	0,5	1h 30
	- Physique	0,5	1h 30
Topographie	- Calculs topométriques	1	3h
	- Instruments et méthodes	1	3
	- Mathématiques	0,5	1h 30
	- Physique	0,5	1h 30
Géologie	- Géologie générale	1	3
	- Pétrographie-Minéralogie	1	3
	- Mathématiques	0,5	1h 30
	- Physique	0,5	1h 30